



Compte-rendu du rendez-vous de quartier CHARMEYRAN VERCORS

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Charmeyran Vercors s'est déroulé le **jeudi 11 avril 2024**. 15 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Bernard Dupré et Thierry Vermorel.

Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS comprenant 106 logements est ouverte avec une brasserie au rez-de-chaussée. Les travaux de l'université Grenoble-Alpes sont en cours.

Une pollution au mercure a été détectée dans le sous-sol du bâtiment du cadran solaire. Une expertise est en cours. Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire d'un bâtiment de 52 logements a été déposé par le bailleur social Actis.

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à la place de l'ancienne à côté du parc Brise des Neiges qui a été démoli. L'expertise réalisée du cèdre et de son système racinaire a permis de valider le maintien de l'arbre. Le restaurant scolaire est dans l'ancienne salle de La Pallud où les travaux sont achevés. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026.

Le réseau de chauffage urbain va équiper le bâtiment de la Pallud, la villa Brise des Neiges et la future école, à la place de l'actuel chauffage au gaz. Les travaux sont en cours.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels a été signé par le préfet en novembre 2022. La commune a l'obligation de construire des dispositifs de protection contre les chutes de blocs (merlons ou filets). Cela concerne environ 150 maisons pour un budget estimé à 4 millions d'euros HT. Les études sont actuellement en cours, puis des travaux se feront sur plusieurs années.

Les élections européennes ont lieu le 9 juin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, la commune recherche des assesseurs.

Dans le cadre d'un projet participatif portée par la commune, la Maison des Habitants est en cours de création à la villa Brise des Neiges pour y intégrer de nouveaux usages. Des études vont être lancées concernant le problème d'étanchéité du sous-sol du bâtiment.

Afin de lutter contre la canicule, vous pouvez vous manifester auprès du CCAS pour que vous ou l'un de vos proches soient appelés pendant les périodes de canicule.

Travaux

Route de Chartreuse, des aménagements de surface permettant de faire ralentir les véhicules entre la mairie et le chemin de Mentonne vont démarrer en mai 2024 pour une durée d'environ 8 mois. Les services métropolitains ont intégré les remarques remontées à l'occasion de la réunion publique du 25 novembre dernier, ainsi que les suggestions de la ville. L'organisation du chantier se fera vraisemblablement à l'identique des travaux de reprise des réseaux humides (route barrée en journée en semaine).

Information postérieure à la réunion : La route est fermée de 7h30 à 17h en semaine.

La réalisation d'une piste cyclable bi-directionnelle est programmée par la Métro entre le rond-point de Décathlon et le quai Ferrini. Les travaux démarrent au mois de mai 2024. Le boulevard de la Chantourne sera en sens unique sur cette portion.

Le nouveau centre de tri d'Athador est achevé. L'ancien centre de tri sera démoli pour laisser place à la construction de la nouvelle usine d'incinération, ces travaux s'étaleront sur cinq à dix ans.

La métropole travaille à une solution pour éviter l'endommagement récurrent du portique du passage Ricou.

Secteur Charmeyran

Dans le cadre du plan Canopée de la Métropole, un projet de végétalisation de la place du Charmeyran est à l'étude avec pour objectif de déminéraliser et de végétaliser la place. Une concertation est prévue.

Les toilettes du stade Louis Galliard sont fermées suite à des dégradations.

Certains riverains sont dérangés par le bruit de la climatisation située sur le toit du restaurant, place du Charmeyran. La question du ramassage de leurs poubelles est aussi abordée ainsi que le stationnement parfois désordonné des véhicules devant l'établissement.

Des riverains se proposent d'entretenir les jardinières situées rue de l'Oisans. La question est posée de leur visibilité la nuit. Il est demandé que des jardinières soient remises devant le 4 et le 10 rue de l'Oisans.

La boîte à livres installée dans le parc du Vercors est trop haute. Les habitants souhaiteraient un système de type escabeau pour y accéder plus facilement. Le jeu d'enfants qui était dans le parc a été enlevé car il ne répondait plus à la réglementation. Pour le moment, il n'est pas prévu d'installer un autre jeu d'enfants.

Les places de stationnement devant le gymnase Doyen Gosse vont passer en zone bleue lors des temps d'entrée et de sortie de l'école. Des arceaux à vélos vont être ajoutés.

Il est signalé que les éclairages du stade sont allumés certains soirs malgré l'absence d'usagers. L'allumage est programmé en fonction des créneaux réservés d'utilisation de l'équipement.

La piscine a dû fermer cet hiver suite à une panne de chauffage. Elle est désormais rouverte depuis le 23 mars. Des créneaux de rattrapage sont prévus pour les écoles et les associations. Elle sera ouverte pour la période estivale à compter du 14 juin.

Circulation

A certaines intersections, la visibilité est mauvaise et les véhicules doivent s'avancer. C'est le cas aux intersections Carronnerie- Chantourne, Doyen Gosse- Chantourne, Chamrousse- Vercors et Verdun-Chantourne. La solution de pose de miroirs est évoquée.

Boulevard de la Chantourne côté Midas, certaines voitures circulent sur la piste cyclable. Il est demandé que le marquage au sol soit plus visible.

Les véhicules d'auto-école sont nombreux à circuler dans le quartier, y compris le dimanche. *Ce point a été vérifié postérieurement à la réunion : cela est autorisé.*

L'accès aux bus C1 et X01 en direction de la vallée du Grésivaudan est difficile lorsqu'on est à pied ou à vélo. Des réflexions sont en cours à ce sujet dans le cadre de l'étude des circulations dans tout ce secteur, mais ce sont des réflexions à moyen terme (plusieurs années).

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

